

mation sans l'assistance d'un prêtre « et cela contre le gré de la famille du défunt et ... en opposition ouverte contre la force armée. » Cette fois Laurent proteste violemment auprès du gouverneur contre ce mépris de toute autorité civile et religieuse et exige la destitution du bourgmestre, principal responsable.<sup>1)</sup>

Ces incidents grossis encore par la voix populaire font rapidement le tour du pays et font naître des rumeurs selon lesquelles l'interdit aurait été jeté sur la localité de Steinfurt. Elles sont démenties par Laurent qui ajoute, à l'adresse du gouvernement, que « ce qu'il y a encore de mutinerie parmi ces paysans disparaîtra dès que le gouvernement aura reconnu la succursale de Hagen et permettra à cette commune de se servir des moyens qu'elle possède pour bâtir église et presbytère. »<sup>2)</sup> Les propositions gouvernementales en tiennent compte en effet et se rencontrent dans l'essentiel avec celles du vicaire apostolique : 1° la chapelle de Hagen serait érigée en succursale avec Kleinbettingen, Gras, Schwarzenhof et Steinfurt (792 âmes) ; la section de Steinfurt pourra obtenir un chapelain avec traitement sur le trésor public dès qu'elle aura construit une chapelle et pourvu au logement du chapelain moyennant un subside qui pourra lui être accordé ; 3° la chapelle de Kahler aura un conseil de fabrique à part, ce qui permettra au chef du clergé de l'ériger en succursale épiscopale, avec la ferme de Peiffeschhof.<sup>3)</sup>

Si les propositions gouvernementales ne donnent pas entièrement satisfaction au vicaire, elles ne font cependant preuve d'aucune intransigeance, si l'on excepte les réserves attachées à la création de la nouvelle cure de Kœrich. Dans une lettre du 26 octobre 1843 le chancelier d'Etat se plaît à son tour à reconnaître, en termes mesurés, l'esprit conciliateur de Laurent.

\*   \*

<sup>1)</sup> Laurent au gouverneur, 16 février 1843. Arch. de l'Evêché.

<sup>2)</sup> Réponse au rapport du commissaire de Grevenmacher, 18 sept. 1843. *ibid.*

<sup>3)</sup> En 1850 Steinfurt et Kleinbettingen coalisés introduisent une requête tendant à transférer le siège paroissial de Hagen à Steinfurt, sinon à ériger Steinfurt en succursale. Les impétrants, qui font flèche de tout bois, accusent les habitants de Hagen de forcer leur desservant à habiter un presbytère insalubre. Le provicaire Adames qui craint le pire appuie la requête qui est pourtant rejetée. La lutte continue, inexorablement, à tel point que la population de Steinfurt se met à construire une église et une maison vicariale en un minimum de temps. Mais le conseil communal ne payant plus de subsides à l'église paroissiale, le desservant de Hagen ne vient plus dire la messe à Steinfurt (1852). Finalement la situation se régularise à la suite d'un accord conclu entre quelques notables de la commune et le curé Rinck qui reprend le service de la binaison. Ce n'est qu'en 1872 que Steinfurt aura enfin son service paroissial et la paix.